

APPUI PAYSAGER AUX MESURES DE COMPENSATIONS ÉCOLOGIQUES

PROPOSITION DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

L'extension de la carrière, en zone Natura 2000, donne lieu à des mesures compensatoires écologiques. À ce titre, le bureau d'étude BIOTOPE a délimité deux zones (pour un total de 20,9 ha) au sein du massif de Peyremale auxquelles il préconise d'appliquer les mesures suivantes :

- MC1 : Restauration de pelouse à Thym par ouverture de garrigue à Buis et matorral à chêne en bordure de plateau,
- MC2 : Création de pelouse roccailleuse avec garrigue par ouverture de matorral à Chêne vert.

L'ouverture de milieux préconisée sur les emprises définies ci-contre aura peu d'impacts visuels (notamment sur la partie sommitale) puisque :

- des différences de densité de boisements sont déjà présentes au sein du massif,
- les périmètres ne suivent pas les courbes de niveaux.

Il est néanmoins déterminant d'effacer les lignes franches de délimitation des espaces concernés par le débroussaillage. Une transition douce, par coupe progressive et sélective sur une zone tampon, est préconisée.

Les préconisations écologiques impliquent également un maintien en milieu ouvert en partie assuré par le pâturage de moutons ou chèvres. Ce mode d'entretien permettra également de fluidifier la transition entre les milieux.

Ce même principe peut être appliqué en périphérie du zonage OLD.

Vue aérienne de l'emprise des mesures compensatoires écologiques proposées par BIOTOPE

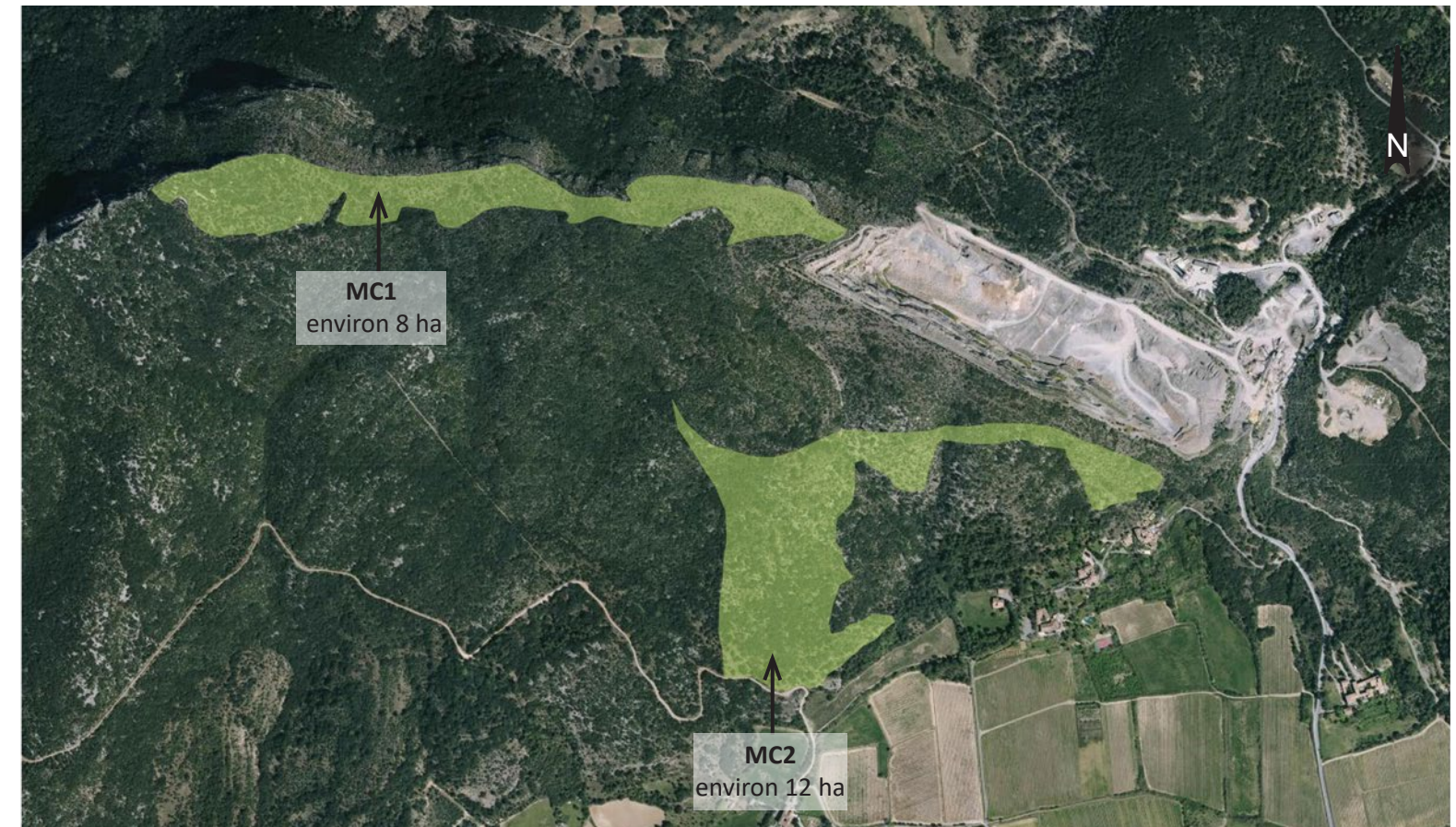
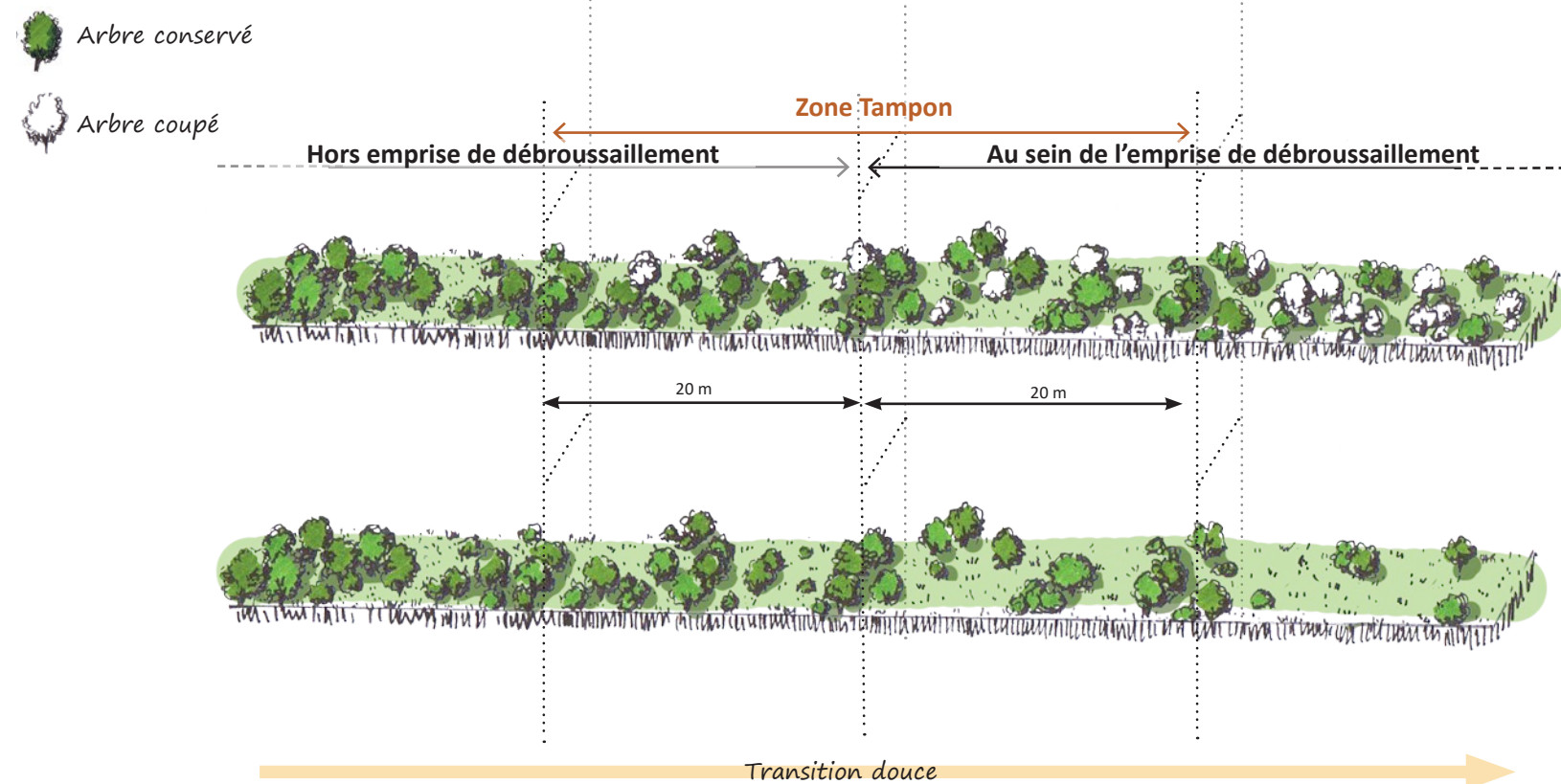


Schéma de principe - Mesure d'accompagnement paysagère d'ouverture de milieux

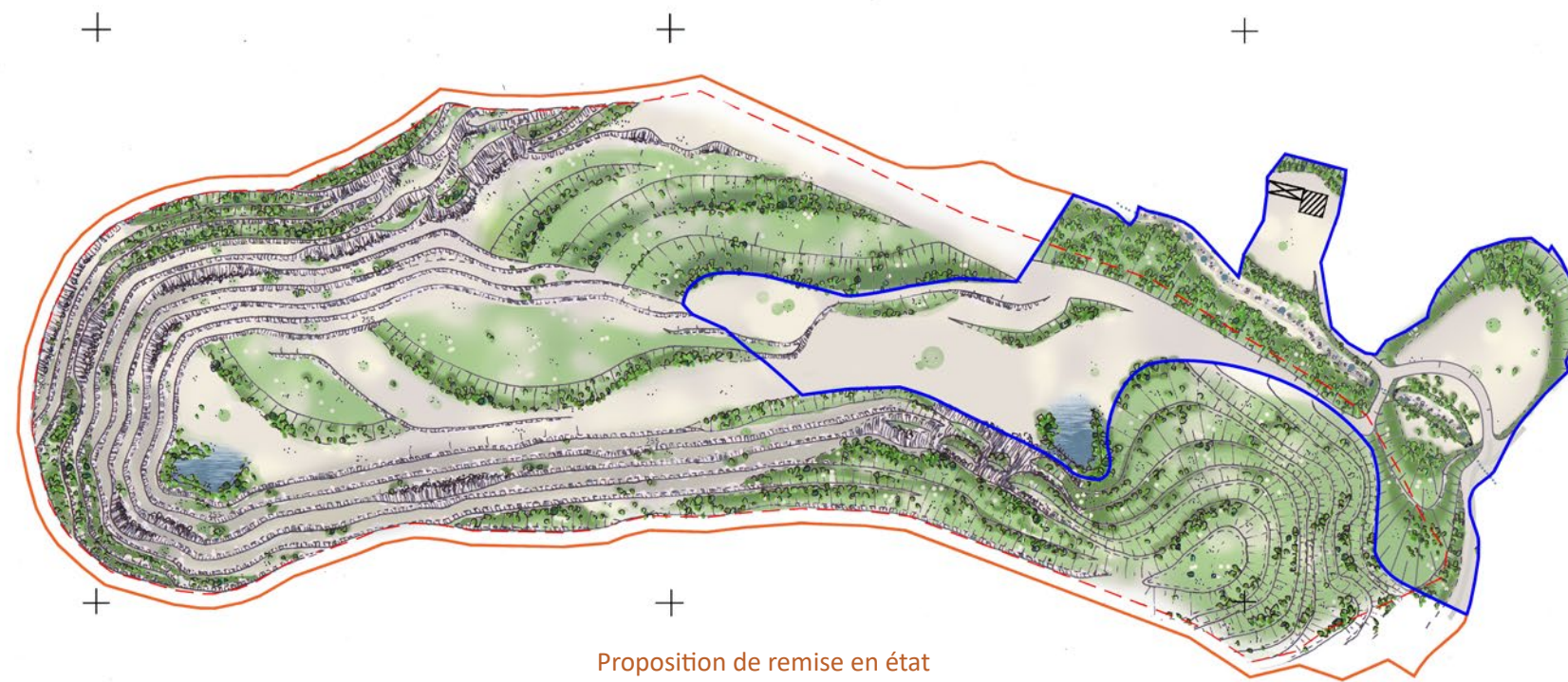
Préconisation d'une transition douce vers les zones débroussaillées



Race de moutons Lacaune - Causse du Larzac (12)

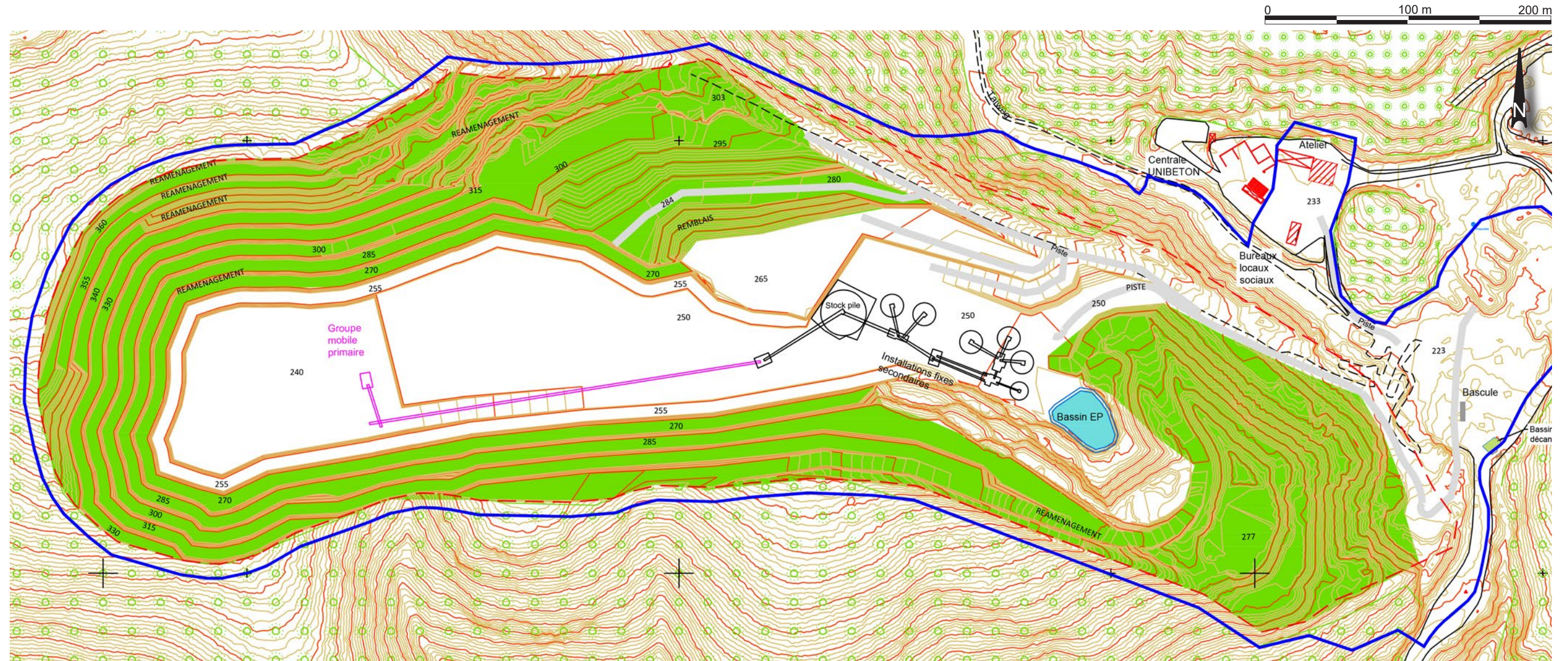
Race de chèvres Rove - Chaîne de l'Estaque (13)

4 - DÉFINITION ET ILLUSTRATION DU PROJET

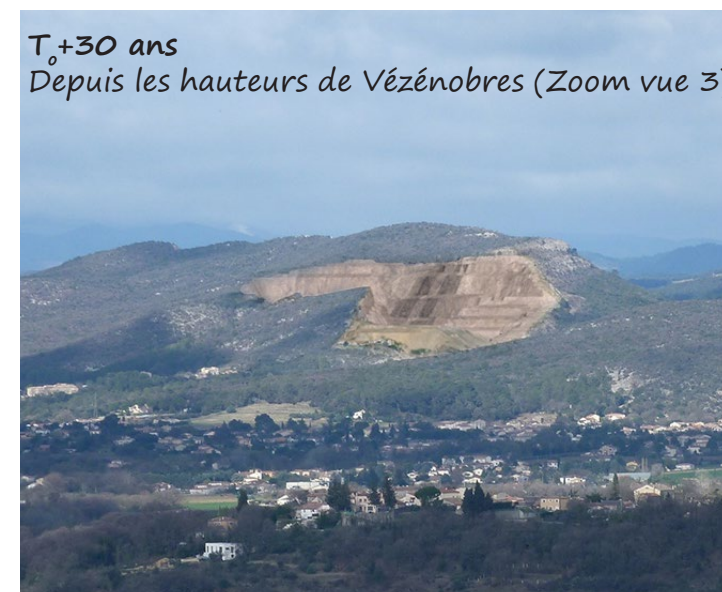


DÉFINITION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLAN MASSE DU MODELÉ D'EXTRACTION - ÉCHELLE 1/3000E



La géométrie d'extraction finale retenue (plan masse ci-dessus) est illustrée ci-dessous au travers d'incrustations 3D depuis des points de vues jugés significatifs. L'aplat vert délimite l'ensemble des zones concernées par des mesures d'aménagement paysagères explicitées dans le volet précédent.



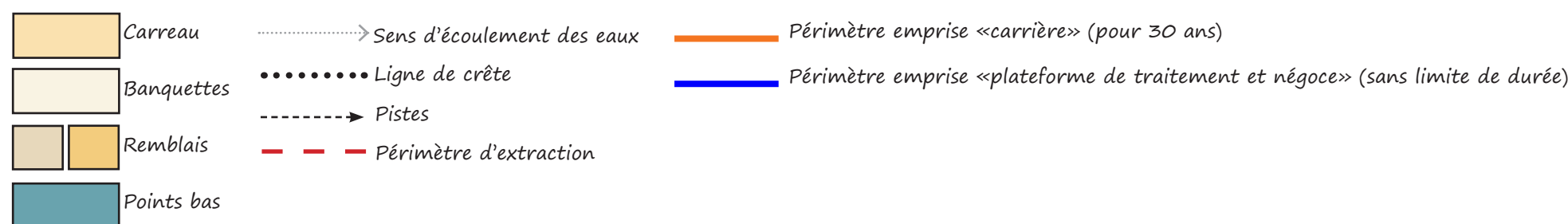
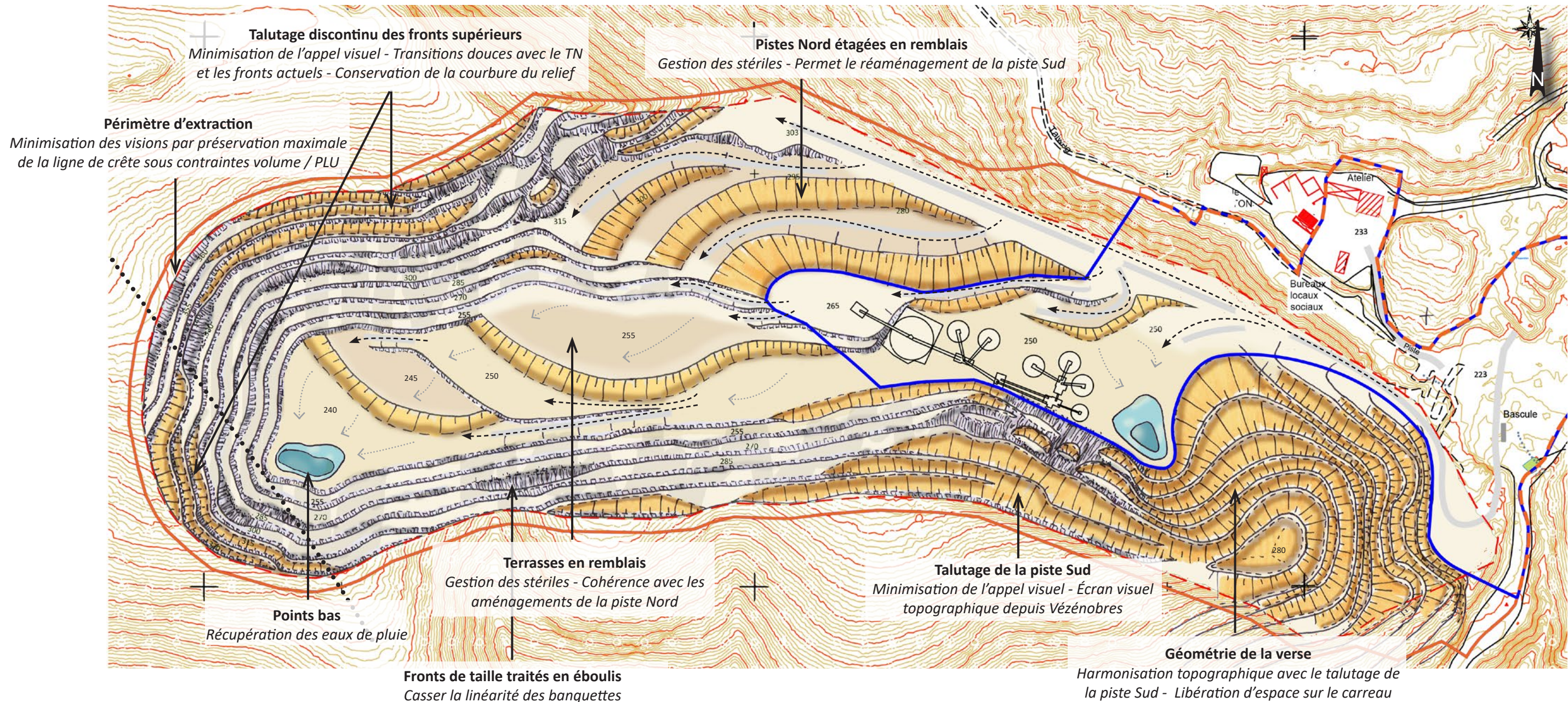
DÉFINITION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLAN MASSE DU MODELÉ FINAL - ÉCHELLE 1/3000E

À la fin des 30 années d'exploitation de carrière, les installations (sur carreau à la cote 250 m), la plateforme à la cote 265 m, la plateforme commerciale (actuelle zone de traitement), le bassin de décantation, la bascule, l'atelier et les bureaux sont maintenus. Au sein du périmètre d'extraction, les aménagements de remise en état proposés découlent des enjeux relevés lors de l'analyse paysagère et visuelle du projet et tiennent compte des préconisations écologiques du bureau d'études BIOTOPE.

«CARRIÈRE À T₀+30 ANS»

0 50 m 100 m

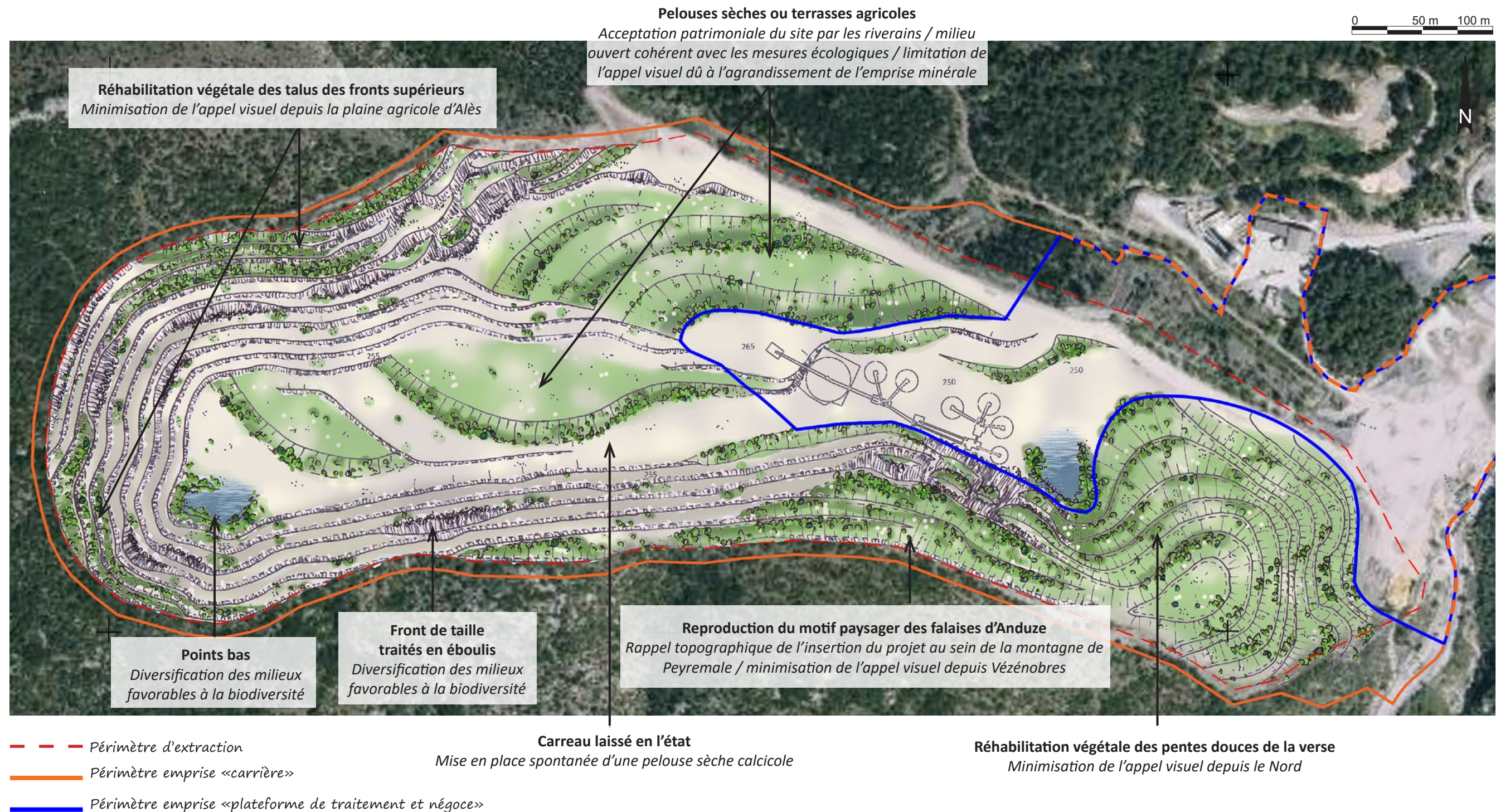


4- DÉFINITION ET ILLUSTRATION DU PROJET

DÉFINITION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLAN MASSE DE LA REMISE EN ÉTAT - ÉCHELLE 1/3000E

«CARRIÈRE À T₀+30 ANS»

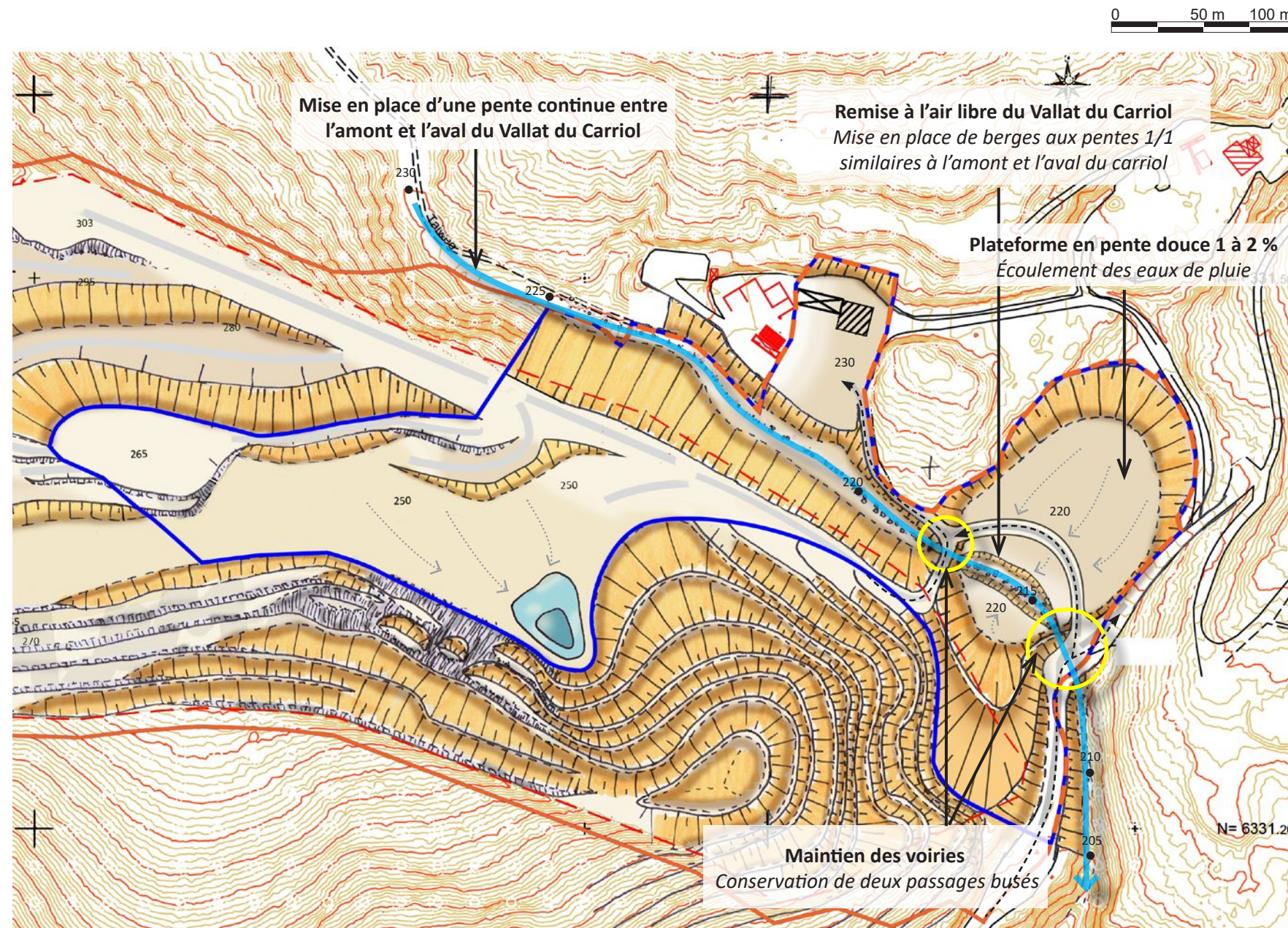


D'un point de vue écologique et paysager, il est préférable que le verdissement des talus les plus visibles depuis la plaine (fronts supérieurs talutés et verse) soit issu d'une reprise spontanée de la végétation. Néanmoins, afin d'aider à la recolonisation dans des conditions climatiques défavorables et sur un substrat inerte, des plantations et ensemencements pourraient être pratiqués en concertation, pour le choix des espèces végétales, avec un écologue et un paysagiste. Dans les autres secteurs, la reprise spontanée de la végétation est préférée. Afin d'abaisser la granulométrie des remblais et pourvoir à une banque de graines issues d'essences préalablement présentes sur le site, les terres de découvertes seront stockées à part et régaliées en surface sur les talus. Des boues de décantation pourraient également y être incorporées.

DÉFINITION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLAN MASSE DU MODELÉ FINAL - ÉCHELLE 1/3000E

«FERMETURE DU SITE»



La fermeture du site prend en compte la remise en état des secteurs concernés par les aménagements maintenus (installations, plateforme à la cote 265 m, plateforme commerciale, bassin de décantation, bascule, atelier et bureaux) suite à l'arrêt de l'extraction.

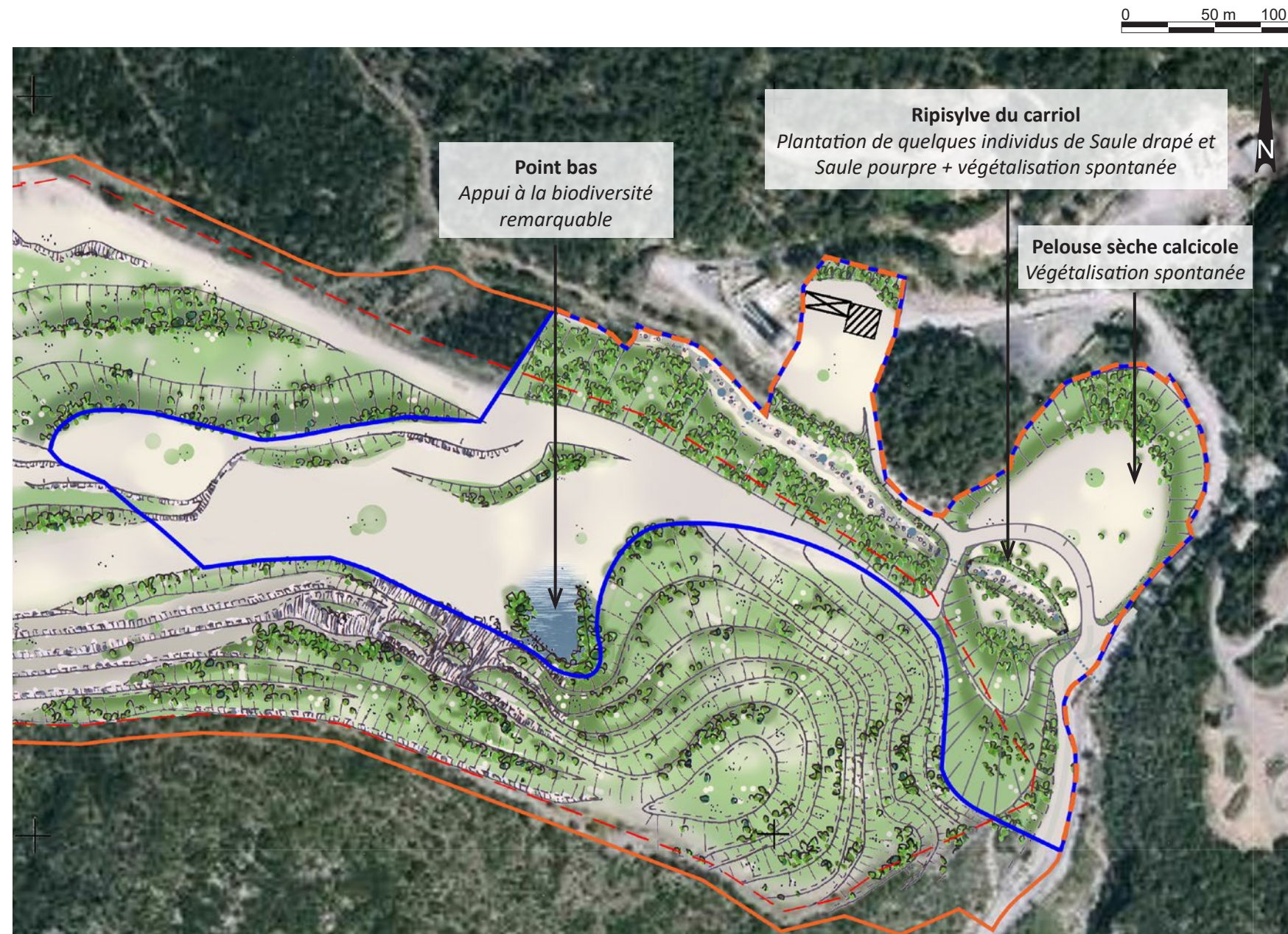
La réaménagement de la plateforme commerciale passe par :

- la remise à l'air libre du Vallat du Carriol,
- la restitution d'une clairière ouverte (plateforme à la cote 220 m) à vocation naturelle,
- le maintien des voiries permettant d'accéder aux activités alentours (dont la centrale UNIBETON et l'atelier).

DÉFINITION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLAN MASSE DE LA REMISE EN ÉTAT - ÉCHELLE 1/3000E

«FERMETURE DU SITE»



- - - Périmètre d'extraction
- Périmètre emprise «carrière»
- Périmètre emprise «plateforme de traitement et négoce»

Les aménagements du site s'intègrent de façon cohérente dans les motifs paysagers présents au sein de la carrière réaménagée et offrent des potentialités écologiques étendues liées aux différents milieux restitués (prairies sèches, zones humides, cordons boisés, habitat pour l'avifaune...).

- Les plateformes laissées en l'état favorisent l'apparition d'une pelouse sèche calcicole, réhaussée de quelques boisements.
- Les berges du Carriol, mises en place par des procédés de retalutage, privilégient un pente uniforme à 1/1 (similaire à l'amont et l'aval du Carriol) mais font jouer la largeur du lit (espace de divagation) permettant ainsi au cours d'eau de se réajuster naturellement.
- La ripisylve est disposée en alternance afin de diversifier les habitats (zones d'éclaircissement et d'ombrage), de renforcer les berges, et de freiner les écoulements lors d'épisodes de crue.
- Le point bas, qui permet de recueillir des eaux de pluie, est favorable au développement d'une faune et d'une flore propres aux milieux humides. S'apparentant la majeure partie de l'année à une mare, cette dépression pourrait notamment permettre la reproduction des amphibiens.

ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PLANS MASSE - VUE D'ENSEMBLE - ÉCHELLE 1/5000E

«FERMETURE DU SITE»

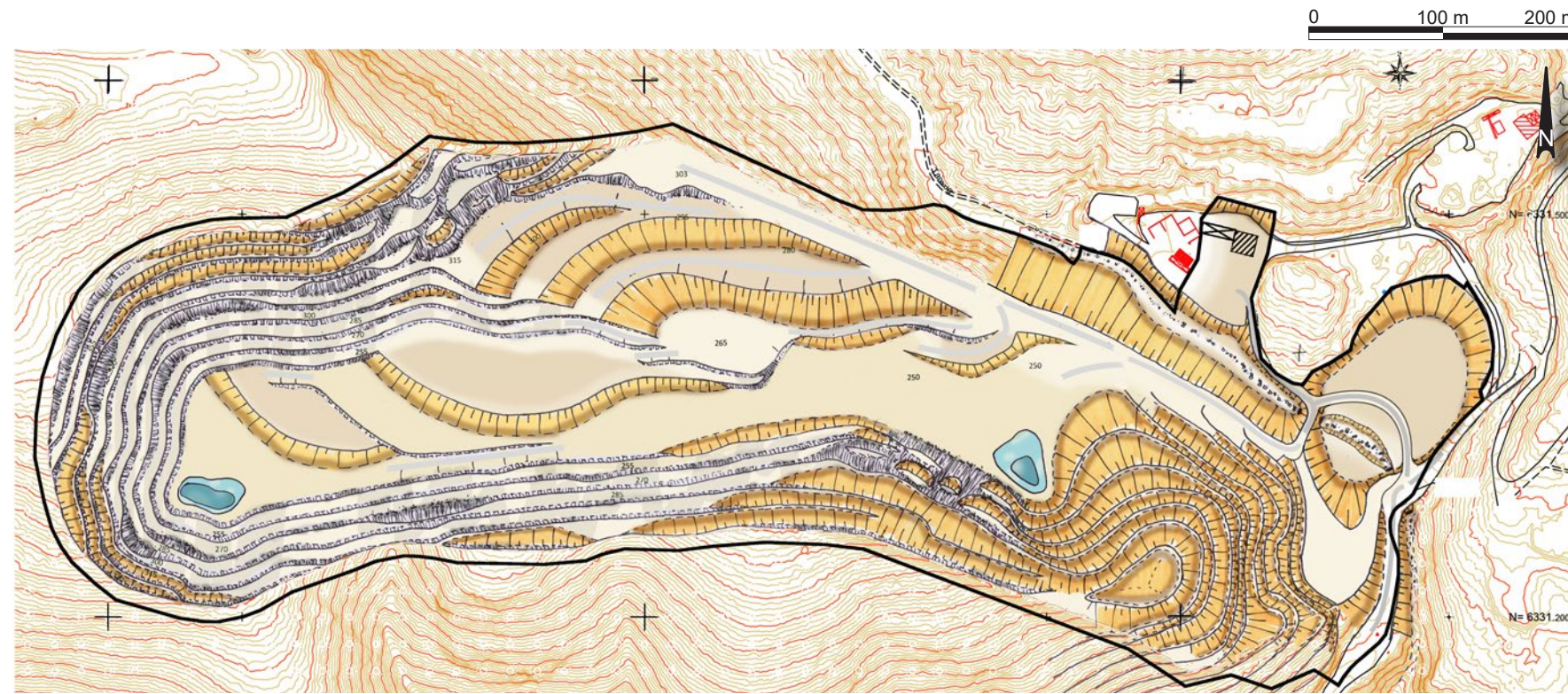


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PHOTOMONTAGES

- Depuis la D24 à la sortie de Saint-Christol-Lès-Alès (Château de Chirac) - Vue 6



Situation actuelle



T₀ + 15 ans

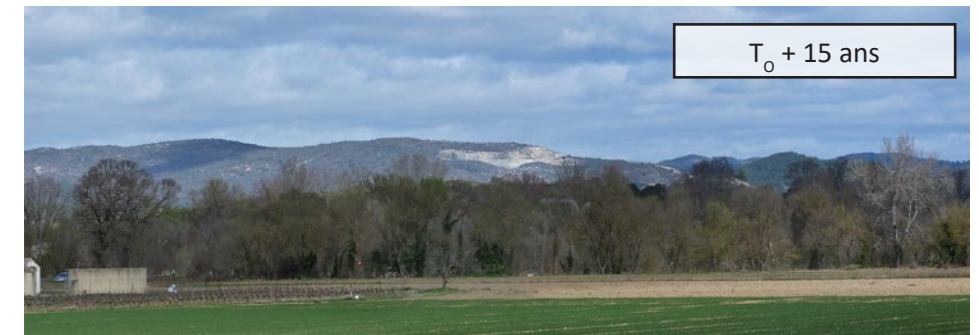


Réaménagement

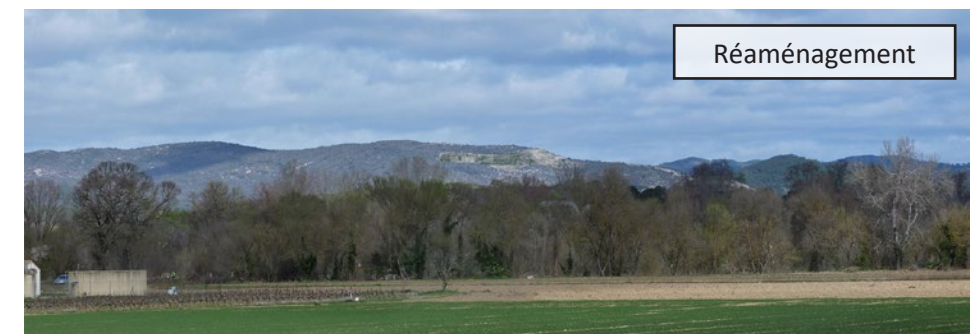
- Depuis le rond point de Lézan - Zoom de la vue 10



Situation actuelle

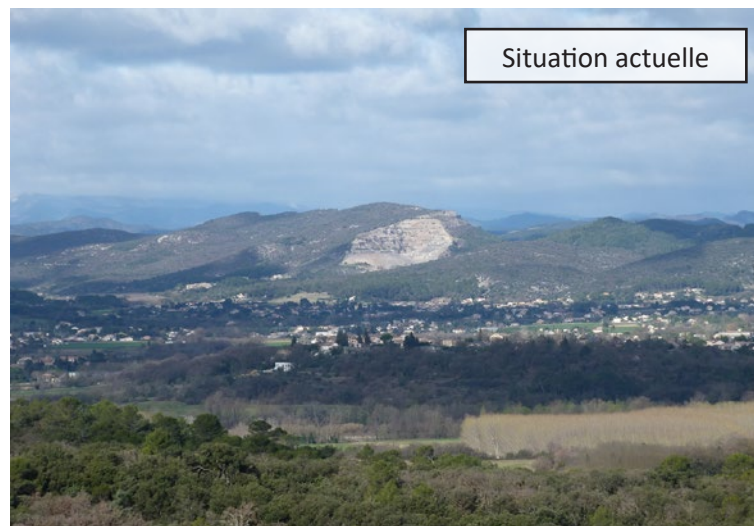


T₀ + 15 ans



Réaménagement

- Depuis Vézénobres - Zoom de la vue 3



Situation actuelle



T₀ + 15 ans



Réaménagement

ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

PHOTOMONTAGES

- Vues 3D depuis le chemin de Bagard à Blatiès - Vue 15



- Vues 3D depuis le chemin de Bagard à Blatiès - Vue 18



ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

CROQUIS - VUE AÉRIENNE OBLIQUE

«CARRIÈRE À T₀+30 ANS»

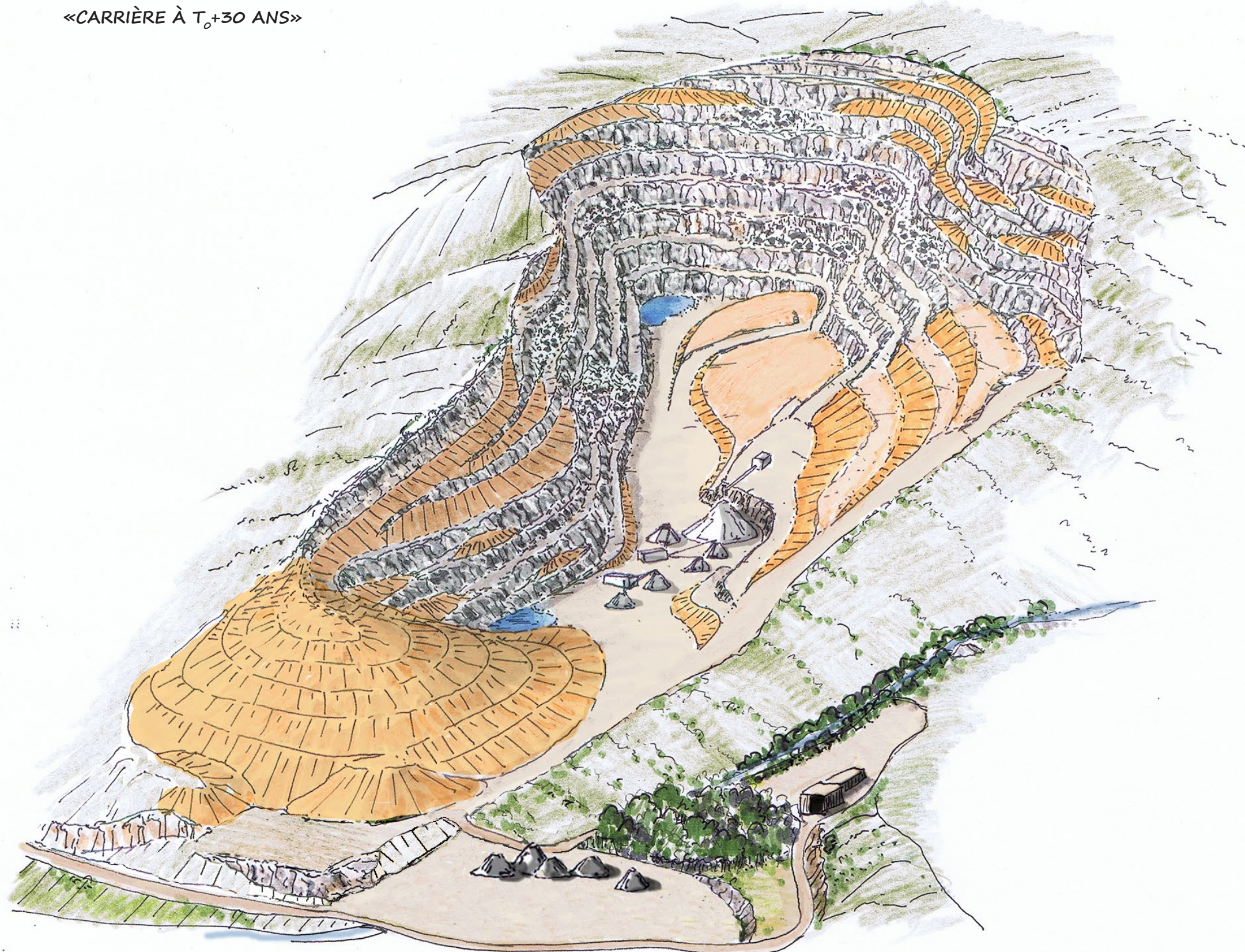


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

CROQUIS - VUE AÉRIENNE OBLIQUE

«CARRIÈRE À T₀+30 ANS»

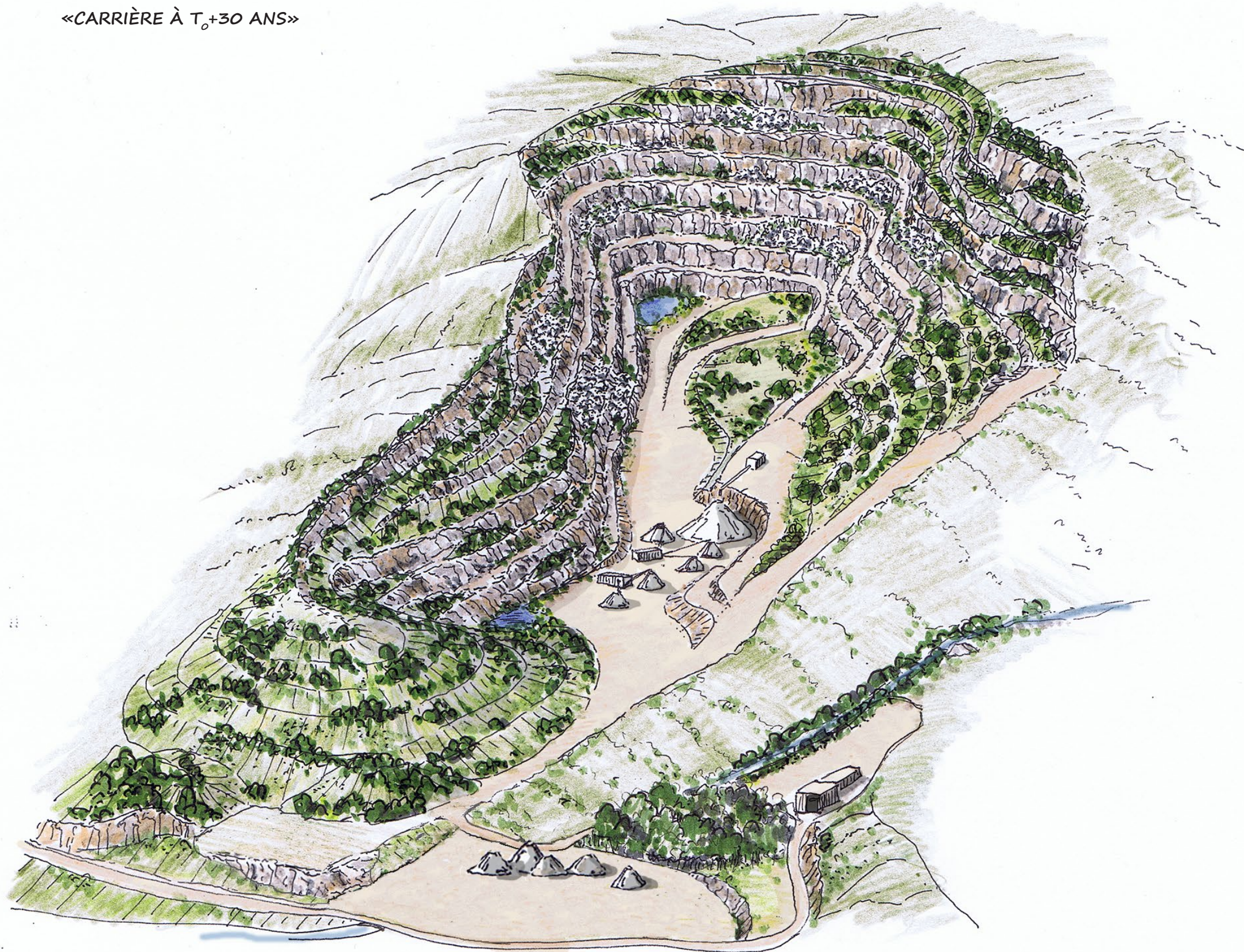


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

CROQUIS - VUE AÉRIENNE OBLIQUE

<<FERMETURE DU SITE>>



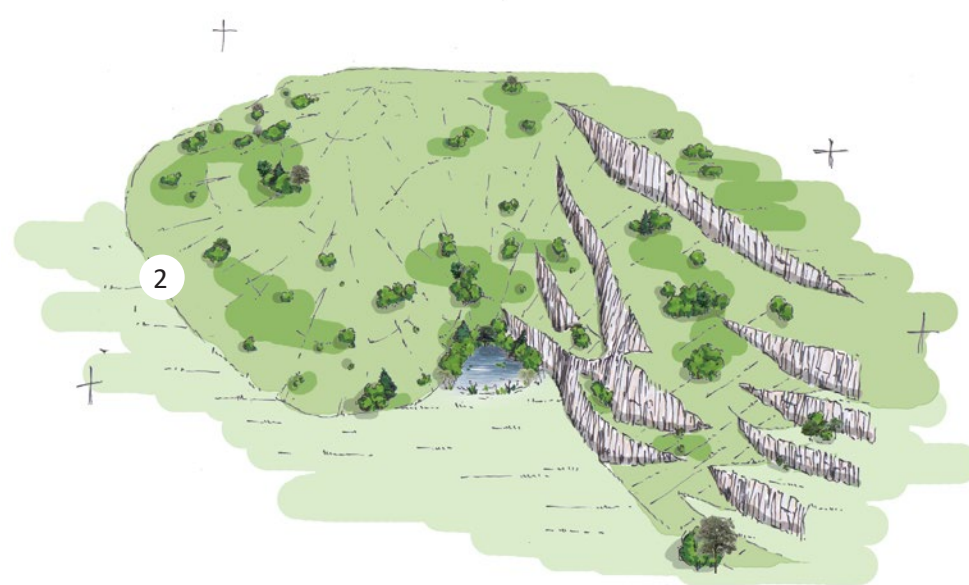
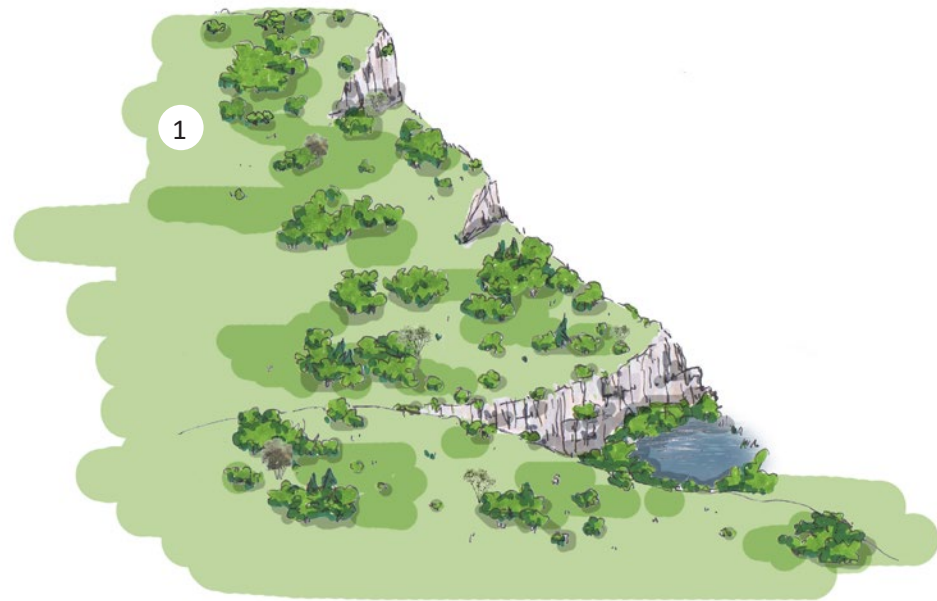
ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

CROQUIS - DÉTAILS D'AMÉNAGEMENT

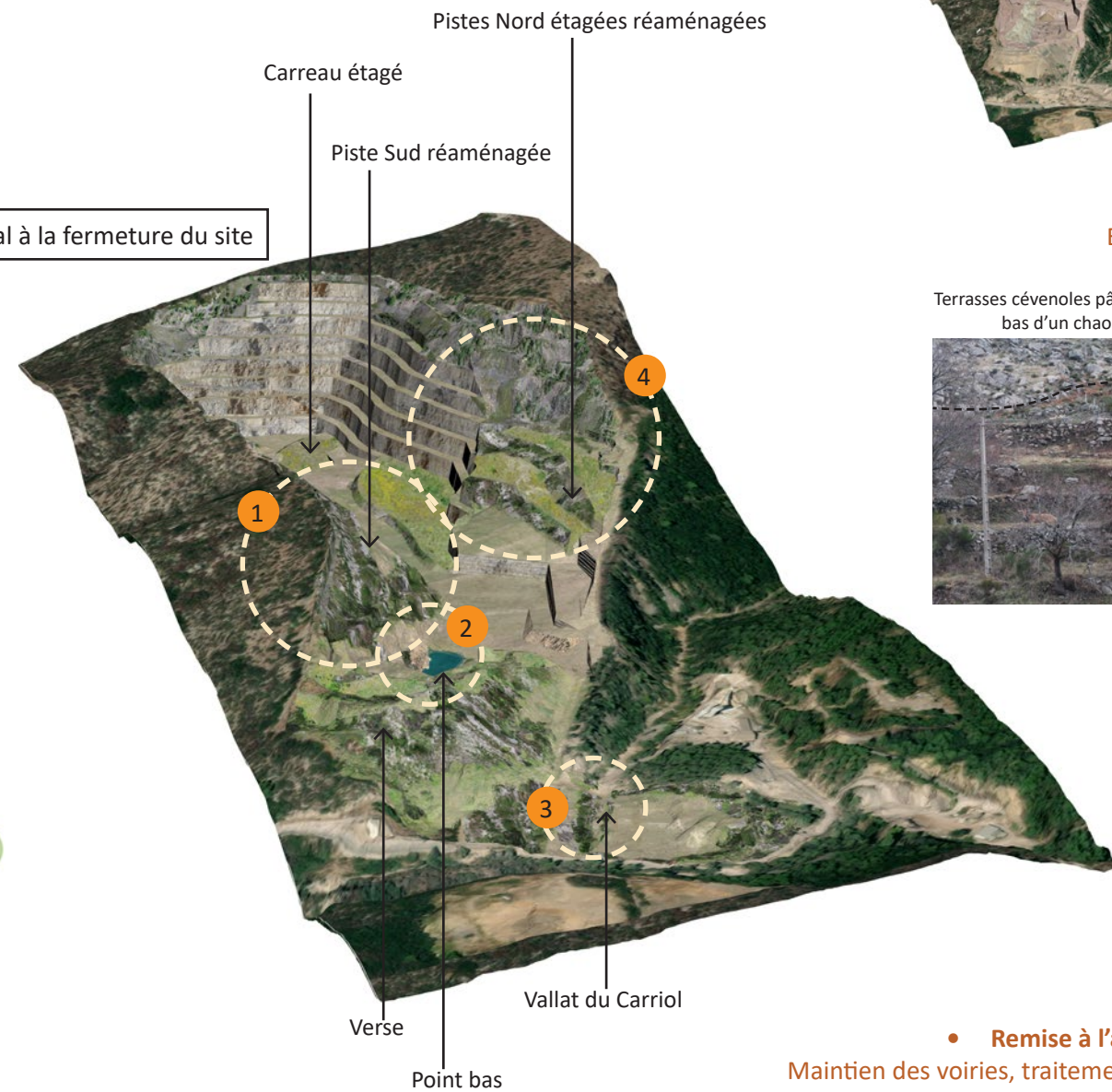
Falaise d'Anduze en limite Nord/Est de la carrière actuelle



- **Réaménagement de la piste Sud :**
Reprise du modelé topographique des falaises d'Anduze, alternance de bancs calcaire et de pentes végétalisées



État final à la fermeture du site



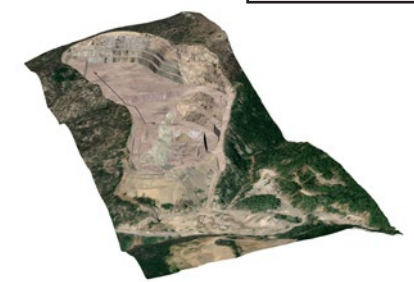
- **Réaménagement du Point bas :**
Plantation de quelques saules, frênes et aulnes et reprise spontanée d'essences associées aux milieux humides



T₀ + 5 ans



T₀ + 15 ans

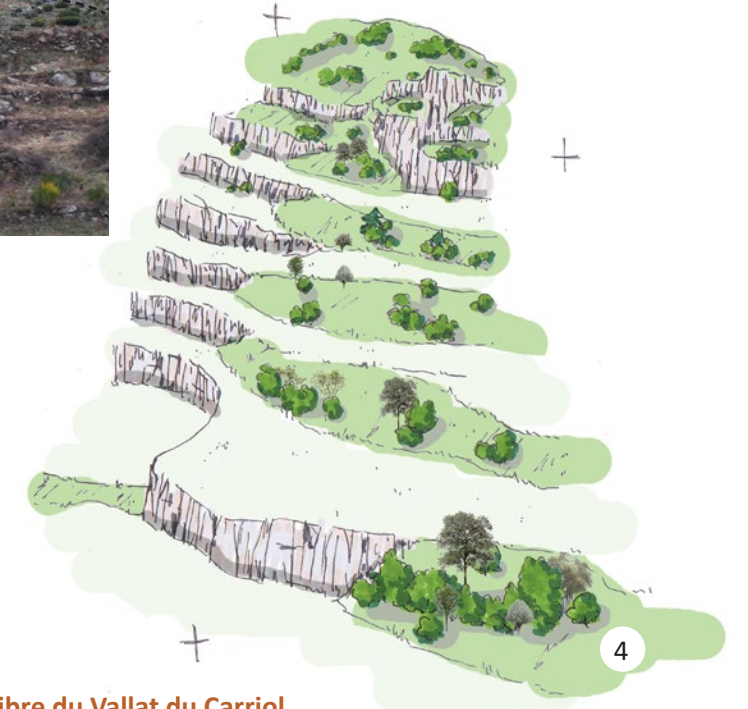


- **Réaménagement des pistes Nord**
Étagement de pelouses calcicoles délimitées par des talus arborés, rappel des motifs topographiques des restanques cévenoles

Terrasses cévenoles pâturées en contre-bas d'un chaos minéral



- **Réaménagement des fronts supérieurs**
Transition douce entre le TN et la fosse par des procédés de retalutage sélectif



- **Remise à l'air libre du Vallat du Carriol**
Maintien des voiries, traitement des berges en pente 1/1, réhabilitation végétale par plantation de quelques saules drapés et saules pourpre associée à une végétalisation spontanée de ripisylve



Aval du Vallat du Carriol

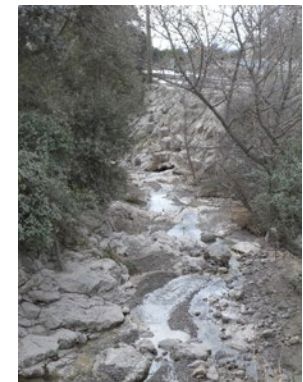
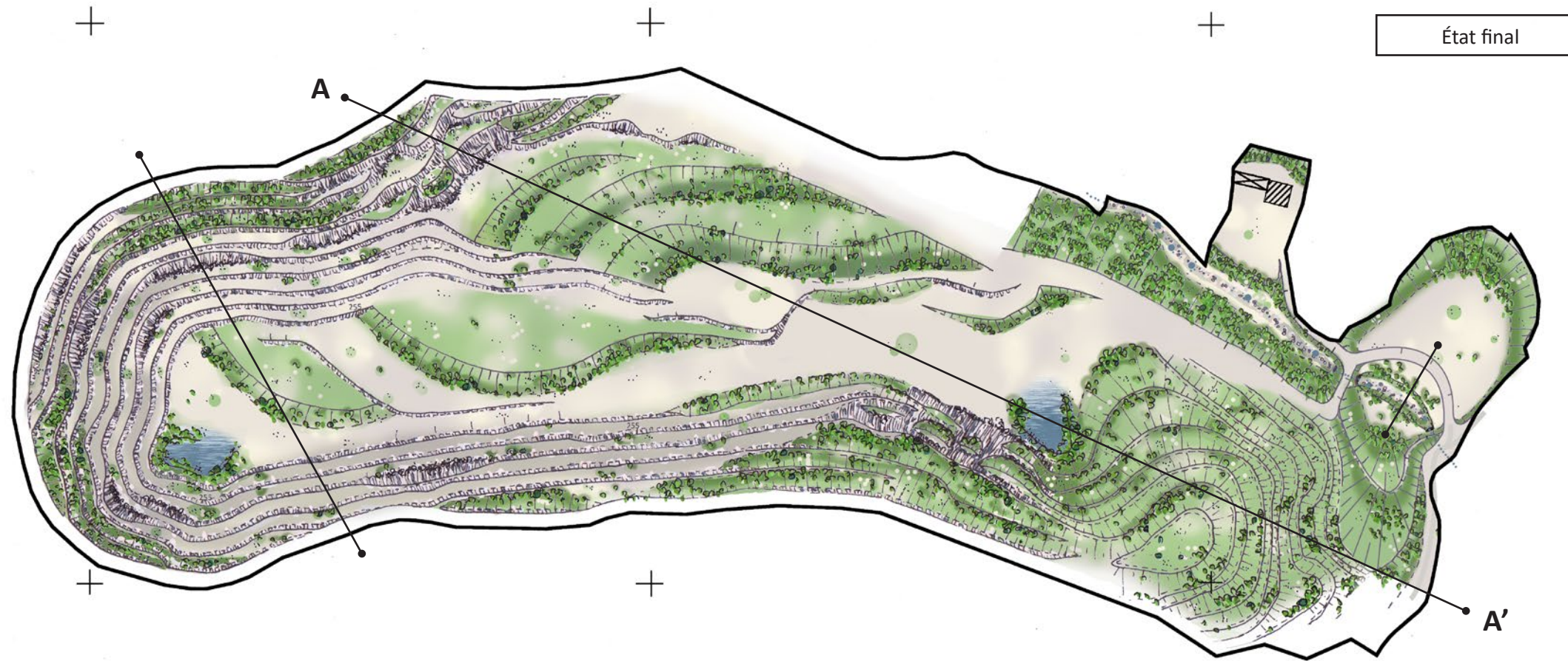


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

COUPES



Coupe AA' - échelle 1/2500^{ème}

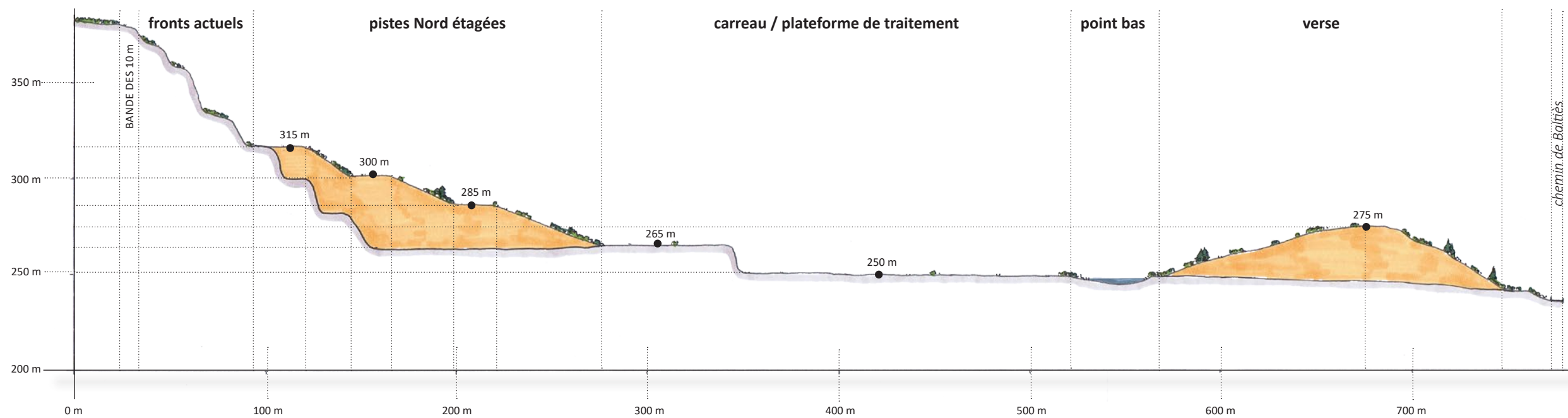
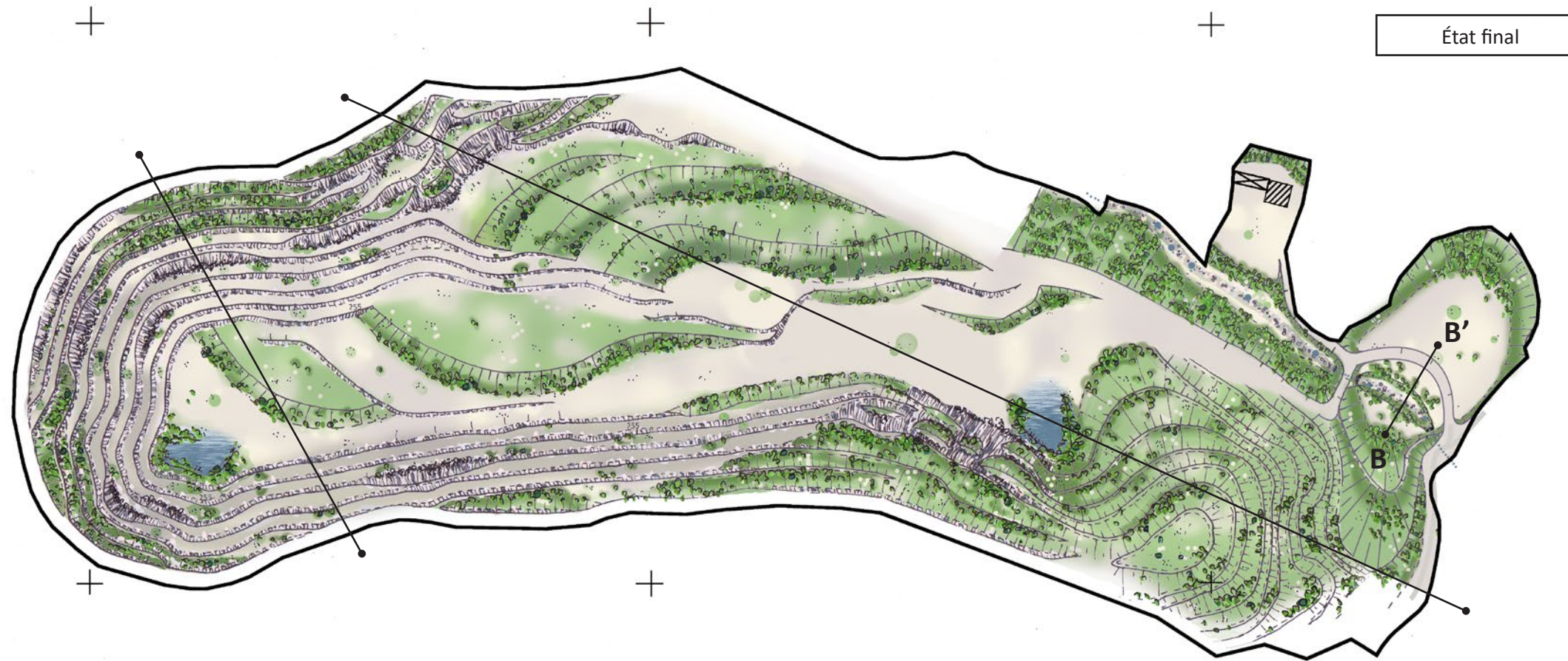


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

COUPES



Coupe BB' - échelle 1/500^{ème}

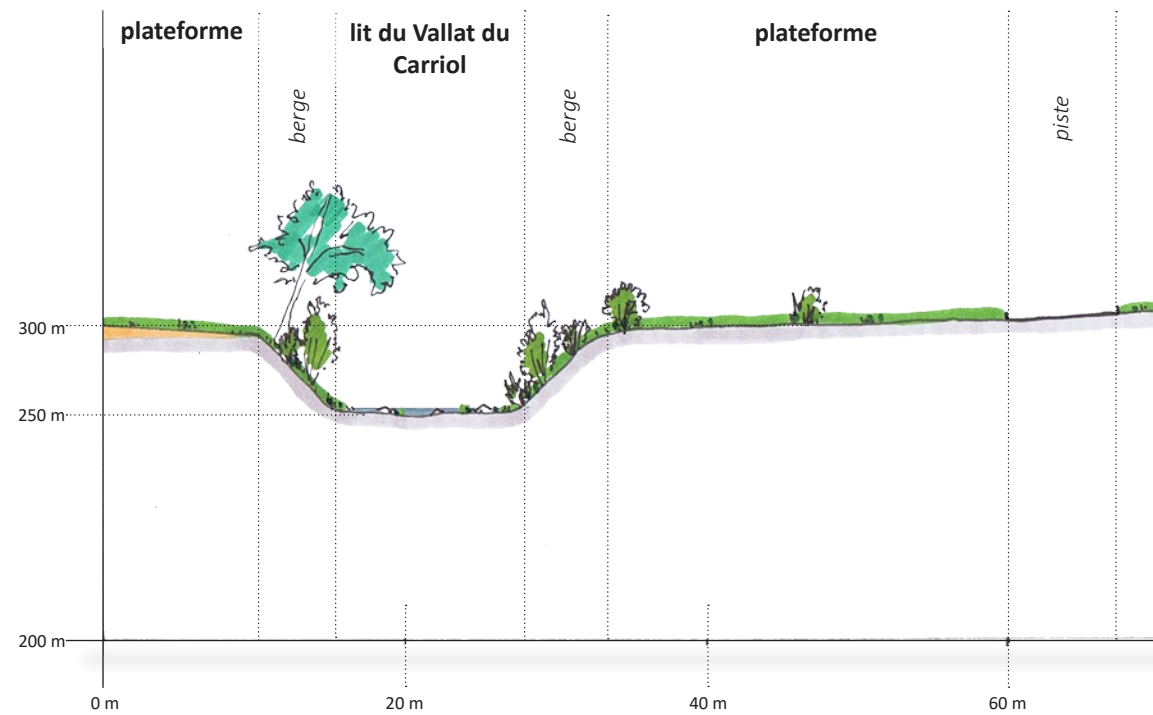
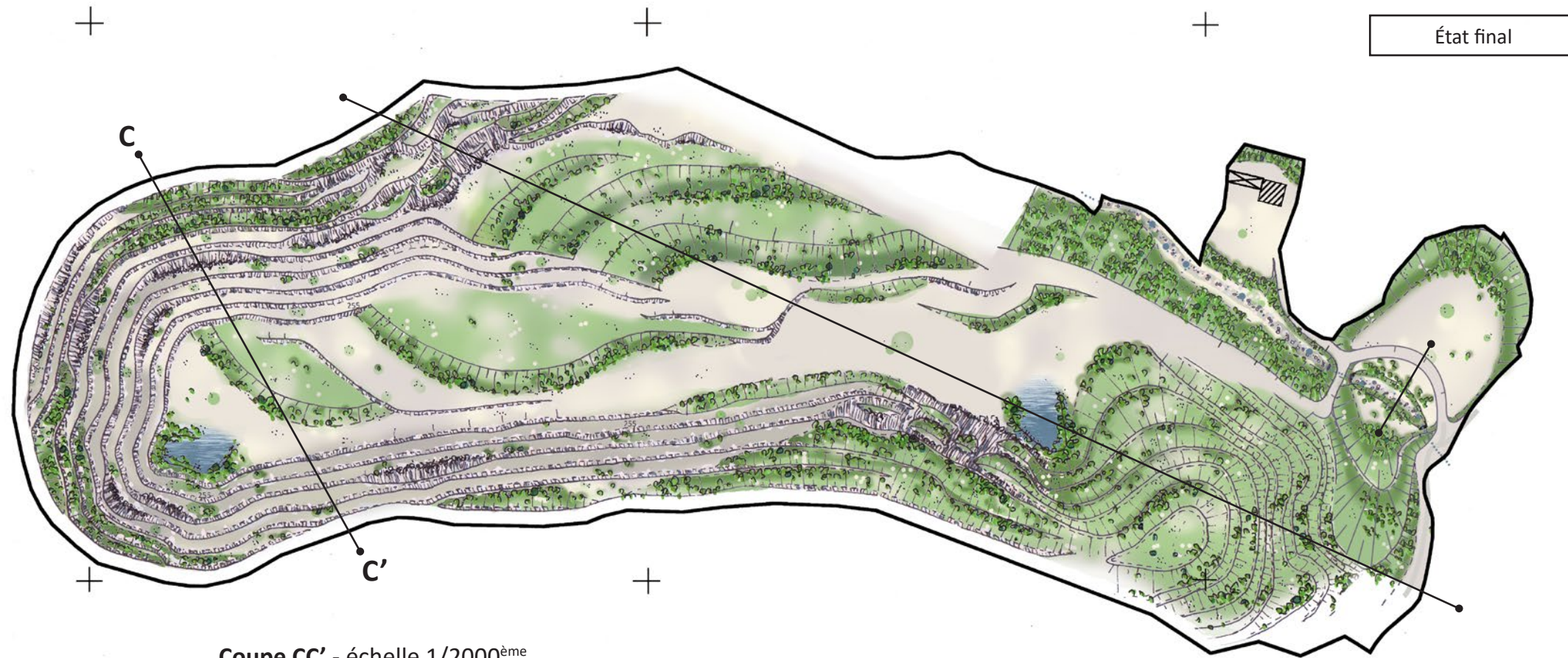


ILLUSTRATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

COUPES



Coupe CC' - échelle 1/2000^{ème}

